



ORYX® Acrylic FR

DÉCLARATION DES PERFORMANCES (DoP)

Version 1.0, 18/03/2016 (French)

- 1. Code d'identification unique du produit type**
ORYX® Acrylic FR, mastic acrylique résistant au feu et isolant acoustiquement
- 2. Numéro de type, de lot ou de série requis en vertu de l'article 11 (4) du RPC**
Voir ETA 16-0209 et ETA 16-0211 ; voir numéro de lot sur le produit
- 3. Usage prévu conformément aux spécifications techniques harmonisées**
Matériau d'étanchéité résistant au feu, conçu pour colmater des ouvertures et des joints linéaires dans des parois ou planchers résistant au feu où des passages ont été percés. Voir ETA 16-0209 et ETA 16-0211.
- 4. Nom et adresse de contact requis par l'article 11 (5) du RPC**
Dutch Marine Systems BV, Hoogschaijksestraat 15, 5374 EC Schaijk, Pays-Bas
- 5. Nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat a trait aux tâches visées à l'article 12 (2)**
Voir section 4.
- 6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances indiqué à l'annexe V du RPC**
Système 1
- 7. Base des performances déclarées**
Évaluations techniques européennes ETA 16-0209 et ETA 16-0211 délivrées par l'organisme notifié UL International (UK) Ltd. sur la base de l'ETAG 026-2 et de l'ETAG 026-3. UL a aussi, en tant que tierce partie, accompli les tâches stipulées à l'annexe V dans le cadre du Système 1 et a délivré le « Certificate of Conformity » 0843 - CPR – 0296.

8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Caractéristique déclarée	Spécifications techniques harmonisées
Résistance au feu	Jusqu'à EI 240 ; voir ETA 16-0209 et ETA 16-0211	EN 13501-2, ETAG 026-2, ETAG 026-3
Libération de substances dangereuses	Fiche de données de sécurité et déclaration REACH délivrées par Dutch Marine Systems	Règlement 1907/2006/CE Règlement 1272/2008/CE
Durabilité et facilité d'utilisation	Z ₁	EOTA TR024
Autre(s)	Sans objet/aucune caractéristique déclarée	Sans objet

Signé pour Dutch Marine Systems BV et en son nom

J. Koster
Managing Director